



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
COMMUNAUTE DE COMMUNES
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Délibérations

Conseil Communautaire

ঃ

Séance du Jeudi 11 Décembre 2025 à 20h00

L'an deux mille vingt-cinq, le onze décembre à vingt heures, le Conseil Communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni à la salle des fêtes de la commune déléguée de Roullours (commune de Vire Normandie), sous la présidence de Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau.

Les courriers de convocation et l'ordre du jour, accompagnés de la note explicative de synthèse, relatifs à la séance ont été transmis aux conseillers communautaires, par voie dématérialisée, le cinq décembre deux mille vingt-cinq.

Les courriers de convocation adressés aux conseillers communautaire ainsi que l'ordre du jour de la séance ont été publiés, à destination du public, sur le site internet et affichés au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le cinq décembre deux mille vingt-cinq.

Mme Marie-Line LEVALLOIS a été nommée secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

Acte rendu exécutoire après visa du contrôle de légalité et publication par la mise en ligne sur le site internet.

Date de convocation :
5 décembre 2025

Nombre de membres en exercice : **61**

Nombre de membres présents : **36**

Nombre de membres ayant donné pouvoir : **5**

Nombre de membres excusés : **10**

Nombre de membres absents : **10**

Objet : Redevance spéciale – Pôle territorialisé de Vire Normandie – Budget de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) – Tarifs 2026

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* <u>Représenté(e) par le conseiller suppléant :</u> (en vertu de l'article L5211-6)	* <u>A donné pouvoir à :</u> (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

CONDE-EN-NORMANDIE

M. Xavier ANCKAERT

M. Benoît BALAIS

Mme Nathalie BOUILLARD

X

Mme Catherine CAILLY

X

M. Pascal DALIGAULT

X

M. Sylvain DELANGE

Mme Valérie DESQUESNE

X

Mme Najat LEMERAY

X

X

Mme Gislaine MARIE

X

LA VILLETTE

M. Daniel BREARD

X

PERIGNY

M. Jérémie MORU

X

PONTECOULANT

Mme Gislaine MARIE

X

SAINT-DENIS-DE-MERE

M. Manuel MACHADO

X

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* <u>Représenté(e) par le conseiller suppléant :</u> (en vertu de l'article L5211-6)	* <u>A donné pouvoir à :</u> (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
TERRES-DE-DRUANCE					<input checked="" type="checkbox"/>
M. Jean TURMEL					<input checked="" type="checkbox"/>
BEAUMESNIL					<input checked="" type="checkbox"/>
M. Gilles PORQUET					<input checked="" type="checkbox"/>
CAMPAGNOLLES					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	<input checked="" type="checkbox"/>				
LANDELLES-ET-COUPIGNY					
M. Denis JOUAULT	<input checked="" type="checkbox"/>				
LE MESNIL-ROBERT					
M. Jean-Claude RUAULT	<input checked="" type="checkbox"/>				
NOUES-DE-SIENNE					
Mme Coraline BRISON-VALLOGNES	<input checked="" type="checkbox"/>				
M. Olivier JEANNEAU	<input checked="" type="checkbox"/>				
Mme Colette JOUAULT	<input checked="" type="checkbox"/>				
Mme Bernadette LEROY	<input checked="" type="checkbox"/>				
M. Georges RAVENEL	<input checked="" type="checkbox"/>				
PONT-BELLANGER					
M. Jean-Pierre MURIER	<input checked="" type="checkbox"/>				
SAINT-AUBIN-DES-BOIS					<input checked="" type="checkbox"/>
M. Maurice ANNE					<input checked="" type="checkbox"/>
SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU					
Mme Catherine GARNIER				<input checked="" type="checkbox"/>	
SOULEUVRE-EN-BOCAGE					
Mme Annick ALLAIN				<input checked="" type="checkbox"/>	
M. Alain DECLOMESNIL				<input checked="" type="checkbox"/>	
M. Régis DELIQUAIRE	<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	
M. Didier DUCHEMIN				<input checked="" type="checkbox"/>	
M. Marc GUILLAUMIN	<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	
M. Francis HERMON	<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	
Mme Marie-Line LEVALLOIS	<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	
M. Eric MARTIN				<input checked="" type="checkbox"/>	
Mme Natacha MASSIEU				<input checked="" type="checkbox"/>	
Mme Sandrine SAMSON				<input checked="" type="checkbox"/>	
Mme Cyndi THOMAS				<input checked="" type="checkbox"/>	
VALDALLIERE					
M. Jean-Paul ANGENEAU	<input checked="" type="checkbox"/>				
M. Frédéric BROGANIART	<input checked="" type="checkbox"/>				
Mme Marie-Françoise DAUPRAT	<input checked="" type="checkbox"/>				
M. Gilles FAUCON	<input checked="" type="checkbox"/>				
Mme Brigitte CHAPET				<input checked="" type="checkbox"/>	
M. Patrick POUPION	<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	
Mme Sabrina SCOLA				<input checked="" type="checkbox"/>	

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* <u>Représenté(e) par le conseiller suppléant :</u> (en vertu de l'article L5211-6)	* <u>A donné pouvoir à :</u> (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
VIRE NORMANDIE					
M. Gilles ALLEGRE				X	
Mme Marie-Noëlle BALLÉ				X	
M. Lucien BAZIN	X				
M. Fernand CHENEL					X
Mme Marie-Ange CORDIER	X				
M. Serge COUASNON	X				
Mme Nicole DESMOTTES	X				
M. Joël DROULLON	X				
M. Corentin GOETHALS				X	
Mme Catherine MADELAINE				X	
M. Gilles MALOISEL	X				
M. Pascal MARTIN	X				
Mme Marie-Odile MOREL					X
Mme Valérie OLLIVIER	X				
M. Régis PICOT	X				
Mme Jane PIGAULT			M. Pascal MARTIN		
Mme Annie ROSSI				X	
M. Guy VELANY	X				
TOTAL	36	0	5	10	10
Nombre de Membres en exercice			61		
Nombre de conseillers présents			36		
Quorum			31		
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)			41		

Mme Coraline BRISON-VALOGNES, Vice-Présidente en charge des affaires liées à la collecte et à la valorisation des déchets et des déchèteries, donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)

Suivant l'article 5.2 du règlement de la Redevance Spéciale (cf. délibération n°6 du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Vire en date du 7 novembre 2013), les tarifs de celle-ci sont fixés annuellement par le Conseil Communautaire.

Le tarif unique, au litre, appliquée en 2025 est de 0,07 € le litre d'ordures ménagères.

Suivant les avis favorables de la commission « Déchets Ménagers et assimilés » réunie le 12 novembre 2025 et du Bureau Communautaire réuni le 26 novembre 2025, il est proposé au Conseil Communautaire que le tarif 2026 de la redevance spéciale sur le territoire de Vire Normandie soit maintenu à 0,07 € le litre d'ordures ménagères.

Cette redevance est applicable aux socioprofessionnels du territoire de Vire Normandie :

- exonérés de droit de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), dès le 1^{er} litre de déchets assimilés,
- non exonérés de droit de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) et qui présentent plus de 770 litres hebdomadaires de déchets assimilés, dès le 1^{er} litre de déchets assimilés.

VOTE

Vote ordinaire à main levée :

Pour :	41	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité	<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité	<input type="checkbox"/> Non adopté			

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen - 3 Rue Arthur le Duc – 14000 CAEN, ou sur le site internet www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures.

Mme Marie-Line LEVALLOIS
Secrétaire de séance



Mme Catherine GOURNEY-LECONTE
Présidente de l'Intercom de la Vire au
Noireau